

Comité exécutif du 22 novembre 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 22 novembre 2012.

PRÉSENTS : M. Jean Tremblay, maire et Luc Boivin.

PRÉSENTS PAR
TÉLÉPHONE : Mme Marina Larouche, vice-présidente, MM. Fabien Hovington et Claude Tremblay.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 9h35, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. TERRAIN DU STATIONNEMENT À ÉTAGES DE LA RUE HÔTEL-DIEU (CHICOUTIMI) – DÉCONTAMINATION – APPEL D’OFFRES 2012-505.

VS-CE-2012-1599

CONSIDÉRANT que le Service des approvisionnements a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la décontamination, la disposition et le remblai du sol, pour le stationnement à étages de la rue Hôtel-Dieu pour l’arrondissement de Chicoutimi (appel d’offres 2012-505);

CONSIDÉRANT que l’adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

TERRASSEMENT SAINT-LOUIS INC. 3461, rue de l’Énergie, Jonquière (Québec) G7X 7X6	51 243,79 \$
DÉMOLITION EXCAVATION DÉMEX INC. 2253, chemin de la Réserve, Chicoutimi (Québec) G7J 0C9	60 603,32 \$
EXCAVATION L.MR. (2852-6648 QUÉBEC INC.) 4161, boulevard du Royaume, C.P. 367, Jonquière (Québec) G7X 7W8	74 238,67 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
TERRASSEMENT SAINT-LOUIS INC.	1 à 8	Décontamination du terrain du stationnement à étages de la rue Hôtel-Dieu / Arrondissement de Chicoutimi	44 569,50 \$
Total avant taxes :			44 569,50 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 30 novembre 2012

Comité exécutif du 22 novembre 2012

TPS :	5%	2 228,48 \$
TVQ :	9,5 %	4 445,81 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus		51 243,79 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 12-810997-R100001-0-25210-08.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 9h40.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mcd

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 30 novembre 2012